

## Economie | Comment La Rochelle guide les chefs d'entreprises pour favoriser l'emploi



Avec 4688 emplois créés depuis janvier 2015, l'agglomération de La Rochelle est attractive. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard sur le magazine *Le Point*, dans son édition du 12 juin 2019, a classé le bassin de vie comme le plus attractif de France dans la catégorie des villes moyennes, première sur la création d'emploi, 5<sup>e</sup> sur la masse salariale et 4<sup>e</sup> sur l'implantation d'entreprises françaises. Mais il reste une ombre au tableau : « Le taux de chômage baisse lentement (8,9% au dernier trimestre) », constate le président de l'agglomération et maire de La Rochelle Jean-François Fontaine.

La cause première serait l'inadéquation entre les offres à pourvoir – actuellement plus d'un millier – et les profils de candidats à l'emploi, notamment des personnes éloignées de l'emploi. Un constat que l'agglomération fait depuis quelques années, et qu'elle a tenté d'endiguer en mettant en place des Assises de l'emploi en 2016 (lire nos précédentes éditions), pour favoriser l'accès à l'emploi des demandeurs, et permettre aux entreprises de trouver leurs candidats. En 2018, pas moins de 25 actions ont ainsi été mises en place, avec des résultats concrets. Les 5 salons Objectifs emploi avaient notamment débouchés sur 482 entretiens d'embauche, 71 recrutements (CDI, CDD, interim) concrétisés en 2019 et 147 inscriptions en formations professionnelles, sur près de 3000 visiteurs.

L'idée aujourd'hui est donc d'aller plus loin. L'agglomération s'est associée à Pole Emploi, à la Région, à la Chambre de commerce et d'industrie et à la Chambre des métiers « pour mettre en place de nouveaux dispositifs, et pérenniser ceux qui se sont avérés concluants », explique Séverine Lacoste vice-présidente de l'agglomération en charge de l'emploi. Les partenaires se sont réunis le 19 juin à la communauté d'agglomération de La Rochelle avec les fédérations des métiers (BTP, hôtellerie-restauration, etc.) pour en discuter.

### Un site internet pour les stages

Plusieurs outils vont ou viennent juste d'être mis en place pour favoriser les interactions entre entreprises et candidats à l'emploi. Depuis le 19 mai, un nouveau site internet [www.cmonstage.fr](http://www.cmonstage.fr) recense à l'échelle de La Nouvelle-Aquitaine des offres de stages pour tous les niveaux d'études, du stage d'observation de 3<sup>e</sup> au stage professionnalisant pour des étudiants, voire des demandeurs d'emplois. « Le site s'inspire de ce qui existe déjà pour l'apprentissage », expliquent Emmanuel Hurtez, directeur du service « appui aux entreprises » de la CCI de

La Rochelle et Lionel Le Kyhuong, chargé de développement des ressources humaines de la Chambre des Métiers de Charente-Maritime. La CCI a recruté un chargé de mission qui bat le rappel des entreprises pour recenser les stages. Ces dernières ont aussi un espace dédié sur le site où elles peuvent déposer leur recherche. « Le message que l'on veut faire passer aux entreprises, c'est qu'il faut qu'il fasse découvrir leur activité s'ils veulent pouvoir attirer et recruter », précise Jean-François Fontaine. « Aujourd'hui la difficulté n'est pas seulement de recruter, il faut ensuite pouvoir et savoir garder son salarié », note Nicolas Moreau, le directeur territorial Pole Emploi des deux Charentes, « certains secteurs comme le nautisme, le BPT, l'hôtellerie-restauration sont en tension et c'est parti pour durer ».

## Former les chefs d'entreprises à la gestion des ressources humaines

Le public des demandeurs d'emploi, en particulier chez les jeunes, a également changé. « Aujourd'hui, c'est obsolète de penser que le salaire est la seule chose qui va retenir un candidat. L'ambiance au sein de l'entreprise, les conditions de travail et de vie sont également importantes », poursuit Nicolas Moreau, « aujourd'hui j'ai tendance à ne plus parler d'entretien d'embauche mais de collaboration. Le besoin se trouve dans les deux sens. Il y a un vrai travail à faire pour changer les mentalités » des patrons. « Il y a un besoin de formation de leur part en matière de gestion des ressources humaines, en particulier les PME », renchérit Emmanuel Hurtrez. Les deux chambres, en partenariat avec CAP Métiers Nouvelle-Aquitaine, ont mis en place 4 dispositifs pour aider les chefs d'entreprises dans leur recrutement et après. Un système d'ateliers « Pratik RH » existe depuis l'an dernier à la CCI pour apprendre aux patrons à gérer l'aspect humain en entreprise : comment mener un entretien, recruter la bonne personne, manager une équipe, gérer des conflits en interne, etc. Les 6000 entreprises de l'agglomération sont prévenues via la CCI par e-mail. Les ateliers ont lieu le matin, avant l'embauche, pour 1h30 d'échanges. Les thématiques sont adaptées en fonction des demandes des chefs d'entreprises. Parmi les demandes d'accompagnement qui reviennent le plus : comment adapter son management aux salariés. Un système de coaching individualisé a été également mis en place pour suivre le chef d'entreprise dans sa phase de recrutement. (sur vingt-et-une heures, pour 150€).

Pour accompagner les chefs d'entreprise dans leur recrutement, un site internet avec des fiches conseils et des contacts locaux en matière d'emploi, de formation et de gestion des ressources humaines a été mis en place : [agglo-larochelle/guide-recrutement-tpe](http://agglo-larochelle/guide-recrutement-tpe) . Un numéro vert fonctionne depuis un mois pour répondre aux questions des patrons sur les aides à l'embauche : 0800 940 166.

### Un partenariat avec Niort

**« Aujourd'hui, on peut vivre à La Rochelle et travailler à Rochefort, Niort ou dans l'Aunis et inversement, toutes les interactions sont possibles. Ce qui en fait un vaste bassin d'emplois », explique Jean-François Fontaine, rappelant que Niort possède plus d'emplois que d'habitants. « Nous avons fondé un pôle métropolitain avec Niort pour mettre en avant les initiatives intéressantes pour essayer d'avoir une fluidité d'emplois à l'échelle du territoire rochelais – niortais, avec l'Aunis. L'idée est de généraliser à court terme les initiatives intéressantes dans le domaine de l'emploi qui se font de part et d'autres pour faciliter la fluidité de l'emploi ». Du côté de La Rochelle, l'agglomération réfléchit par exemple à la mise en place d'une sorte de « sas » d'insertion en collectivité locale : « pourquoi pas un passage de 6 mois dans un service, comme la restauration ou les espaces verts, pour remettre le pied à l'étrier à des chômeurs de longue durée, en vue de leur faire intégrer ensuite une entreprise privée », explique Séverine Lacoste, qui espère également mobiliser les maires des communes environnantes sur ce sujet. Le dispositif s'accompagnerait d'un tutorat renforcé comme peuvent le faire les Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi (PLIE).**

Anne-Lise Durif

*Crédit Photo : Anne-Lise Durif*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 20/06/2019*

*[Url de cet article](#)*